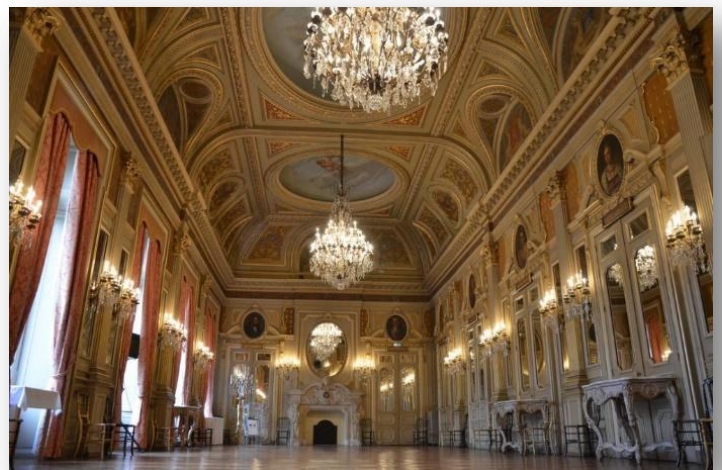


**VISITE DU PARLEMENT DE BRETAGNE Samedi 18 novembre**  
*à la suite de la visite du centre historique*



Le **palais du Parlement de Bretagne**, souvent appelé simplement le **Parlement de Bretagne**, est un bâtiment d'architecture classique construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut le siège du Parlement de Bretagne de sa construction jusqu'à sa dissolution par la Révolution française en février 1790



L'édifice devient la cour d'appel de Rennes en 1804  
Ce monument a été entièrement restauré après  
l'incendie du 5 février 1994, conséquence d'un  
incident lié aux violentes manifestations de marins-  
pêcheurs.

**Visite guidée**

*(à la suite de la visite du centre historique de  
Rennes)*